

# Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 19 avril 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30, donne lecture des procurations et procède à la nomination du secrétaire de séance.

**Secrétaire de séance** : Françoise MAILLE- BARBARE

## **Ordre du jour :**

- Affectation des résultats
- Fiscalité directe locale (4 taxes)
- BP 2018 pour le budget principal et le budget annexe du lotissement les Haies
- Recrutement d'un agent contractuel de remplacement
- Remboursement de sinistre
- Adhésion au service de dématérialisation des flux comptables proposé par Somme Numérique
- Classement dans la voirie communale de 5 impasses adjacentes à la rue Pasteur
- Indemnisation du commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique

## **Questions diverses**

-----

### **1 – Affectation des résultats**

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats des comptes administratifs comme suit :

CA principal : 260 942.10 € affectés en investissement et 1 411 983.82 € gardés en fonctionnement.

**Pour** : Unanimité

CA lotissement « Les Haies » : résultat négatif de 93 925.69 € reporté en fonctionnement.

**Pour** : Unanimité

### **2 – Fiscalité directe locale (4 taxes)**

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition, identiques depuis 2011, comme suit :

Taxe habitation	10.92 %
Taxe foncier bâti	6.49 %
Taxe foncier non bâti	25.02 %
CFE	12.44 %

Il rappelle les taux départementaux et nationaux, qui sont bien supérieurs à ceux de la commune.

**Pour** : Unanimité

### **3 – BP 2018 pour le budget principal et le budget annexe du lotissement les Haies**

Monsieur le Maire présente le budget général 2018 de la commune.

Monsieur Prouille, Adjoint aux Finances, présente le budget 2018 du lotissement « Les Haies ».

#### **Budget général, section fonctionnement :**

Dépenses	Recettes
1 724 287 €	3 136 271 €

**Pour :** Unanimité

#### **Budget général, section investissement :**

Dépenses	Recettes
2 109 696 €	2 109 696 €

**Pour :** Unanimité

#### **Budget du lotissement «Les Haies », section fonctionnement :**

Dépenses	Recettes
1 727 005 €	1 727 005 €

**Pour :** Unanimité

#### **Budget du lotissement «Les Haies », section investissement :**

Dépenses	Recettes
1 479 425 €	1 479 425 €

**Pour :** Unanimité

### **4 – Recrutement d'un agent contractuel de remplacement**

Monsieur le Maire informe que Madame BAILLY bénéficiera d'un congé maternité du 26 juin au 16 octobre 2018.

Il propose de recruter un agent contractuel pour la remplacer.

Ce dernier sera chargé de l'accueil, du standard téléphonique, de la gestion des locations de salles et de l'état civil.

**Pour :** Unanimité

### **5 – Remboursement de sinistre**

Monsieur le Maire propose d'accepter le remboursement de 2 448,90 € des Assurances Penet - MMA pour le sinistre du 12 octobre 2017, déclaré suite aux dommages électriques survenus sur le tracteur tondeuse Kubota.

**Pour :** Unanimité

## **6 – Adhésion au service de dématérialisation des flux comptables proposé par Somme Numérique**

Monsieur le Maire rappelle que le syndicat mixte Somme Numérique accompagne la commune dans son obligation de dématérialisation des flux comptables grâce à des outils mutualisés permettant de bénéficier de tarifs avantageux, notamment auprès de l'éditeur du logiciel de gestion comptable.

Le Comité syndical de Somme Numérique a adopté une Charte de fonctionnement du service mutualisé de dématérialisation des flux comptables, précisant son contenu et instituant une contribution annuelle.

Monsieur le Maire propose d'approuver cette charte et de l'autoriser à la signer.

**Pour** : Unanimité

## **7 – Classement dans la voirie communale de 5 impasses adjacentes à la rue Pasteur**

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique a eu lieu du lundi 19 février au jeudi 8 mars 2018, concernant le projet de classement dans la voirie communale des 5 sentiers rue Pasteur.

Monsieur Régis De Lauzanne, désigné pour exercer les fonctions de commissaire-enquêteur, a remis son rapport, accompagné d'un avis favorable.

Monsieur le Maire propose de faire aboutir ce projet d'acquisition de ces 5 impasses, moyennant l'euro symbolique et de procéder à leur classement dans le domaine public communal.

**Pour** : Unanimité

## **8 – Indemnisation du commissaire-enquêteur chargé de l'enquête publique**

Afin d'indemniser le commissaire-enquêteur, Monsieur le Maire propose de se référer :

- d'une part, à l'arrêté du 26 août 2008, portant revalorisation des indemnités kilométriques en ce qui concerne les frais de déplacements,
- d'autre part, à l'arrêté du 8 juillet 2003, relatif à l'indemnisation des commissaires-enquêteurs, fixant le montant de la vacation horaire, HTVA, à 38,10 €.

Le montant des indemnités accordées est déterminé sur la base de l'état de frais déclaré par le commissaire-enquêteur, soit 647,55 €.

**Pour** : Unanimité

## **Questions diverses**

Monsieur Glachant informe que des autocars étaient en stationnement devant la mairie et la trésorerie le mardi précédent dans la matinée.

Madame Pioche demande à ce que le signalement soit fait en mairie, quand tel est le cas.

Monsieur le Maire informe de sa rencontre avec la gendarmerie pour établir un diagnostic de sécurité de la commune.

Peu de problèmes ont été relevés.

Il faudra simplement procéder à la mise en place d'un ralentisseur devant l'école maternelle, de passages piétons et de cédez le passage.

La vitesse excessive de certains conducteurs de véhicules venant de Méharicourt a également été relevée.

Monsieur Thiéry rappelle la commémoration qui aura lieu à Caix le lundi 23 avril à partir de 9 h 30 en mémoire des Lieutenants Leckie et Cuttle morts lors du crash de leur avion.

Monsieur Guiraut demande s'il existe un arrêté interdisant de consommer de l'alcool dans les espaces publics.

Monsieur le Maire répond en avoir déjà pris un, mais la loi exige que celui-ci soit pris dans certaines rues, et non sur tout le territoire de la commune.

Monsieur Glachant informe du mécontentement des administrés concernant les horaires de fermeture de la déchèterie.

Monsieur le Maire clôture la séance à 21 h 30.